Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 1er octobre 2018

Destinataires : **Tous les participants aux travaux de la Régie**

Objet : **Projet pilote Tribunal sans papier**

La Régie de l'énergie (la Régie) entreprend cet automne, dans le cadre du traitement du dossier tarifaire d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) (dossier R-4057-2018) un **projet pilote de Tribunal sans papier**.

Plusieurs mesures seront prises afin de limiter, sinon éliminer l'utilisation du papier dans le cadre de l'audience qui se tiendra du 6 au 20 décembre 2018.

Ainsi, lors des interrogatoires et contre-interrogatoires des témoins, les pièces auxquelles les procureurs réfèreront seront directement affichées sur les écrans présents dans la salle Krieghoff par la greffière-audiencière. Il en sera de même pour les présentations PowerPoint que pourraient faire le Distributeur ou certains intervenants dans le cadre de leur preuve et pour les plans d'argumentations et autorités auxquels il sera fait référence. Ainsi, aucun participant n'aura à déposer des copies papier de ces documents à l'audience, sinon les originaux de ces derniers qui devront être déposés pour le dossier papier du greffe.

Ceci implique que tous les participants devront, dans tous les cas, **déposer au SDÉ, au plus tard la veille de son utilisation à l'audience, toute nouvelle documentation à laquelle ils entendent référer à l'audience** afin qu'elle soit cotée et disponible à tous dès le début de la journée d'audience. Cela implique également que les participants devront, lorsqu'ils réfèreront à une pièce et afin d'en faciliter le repérage par les greffières-audiencières, référer à la cote Régie précise (A, B, C ou D) et non à leurs cotes internes.

Pour ce qui est des transcriptions des notes sténographiques, elles ne seront plus distribuées en format papier, à moins de demande expresse d'un participant qui devra assumer les frais de cette copie papier auprès des sténographes. Les versions électroniques des transcriptions seront, comme à l'habitude, déposées au SDÉ dès qu'elles seront livrées et ainsi accessibles à l'ensemble des participants.

Tour de la Bourse, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria,
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452, p. 225
Sans frais : 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca

La Régie sera intéressée à recevoir vos commentaires et suggestions pendant l'audience et par la suite, via la boîte courriel de son Secrétariat à l'adresse suivante : Secrétariat@regie-energie.qc.ca. Ces commentaires l'aideront à évaluer le projet pilote et l'opportunité d'étendre cette façon de faire à l'ensemble des dossiers traités par voie d'audience par la Régie.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois. Avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd